aquitaine 3

bordeaux • bayonne • pau • périgueux • agen • mont de marsan • dax

Compte rendu de l'instance de proximité Mars 2025

Pour la direction : Fabrice Goll (Directeur Régional Nouvelle-Aquitaine), Samuel Bignon (DRH), Nathalie Dubois (IRH), Florian Ringuedé (rédacteur en chef), Franck Weil (chef de centre par interim), et Jérôme Bourdy (responsable IMG).
Pour les élus : Boris Chague, Nicolas Guérin, Hervé Morin et Alexis Dumoulin.

Point 1 : Bilan Social Direct 2024

C'est la coordinatrice nationale Social Direct pour France Télévisions Eve Jouanny qui a présenté le bilan social direct 2024.
Elle a tout d'abord rappelé les modalités (Visio, téléphone, présentiel), et le contexte d'intervention, et a fait la présentation des deux assistantes sociales dédiées à l'Aquitaine.
Elle a également rappelé que la prestation de social direct a débuté le 23/10/2023, et précisé qu'il y a 15 assistants sociaux pour le réseau France 3.
Elle a indiqué que la fréquence des permanences étaient deux permanences par an, et par antenne.
Elle a ensuite abordé les faits marquants et évolutions législatives pour l'année 2024.
Les différents thèmes sont les aidants, les violences conjugales, le logement, et la santé au travail.
La coordinatrice a expliqué aux élus les différentes données entre janvier et décembre concernant le nombre de bénéficiaires, d'entretiens, et également les données démographiques cumulées sur le nombre de bénéficiaires, et de motifs pour 2024.
Enfin, elle a terminé en faisant un constat concernant le taux de recours au service social en Aquitaine qui est inférieur à la moyenne nationale.
Elle a ensuite parlé des axes d'amélioration, comme notamment développer la communication sur le service social, renforcer la sensibilisation aux thématiques peu connues, optimiser l'utilisation des permanences, et créer un lien plus fluide avec les IRH des antennes.

De manière générale, l'objectif est de mieux faire connaître le service social, renforcer l'accompagnement, et favoriser un recours plus large et adapté aux besoins des salariés.
Après un échange, les élus et la direction ont décidé que la prochaine intervention sera sur la thématique des aidants.
Les élus ont demandé pourquoi la majorité des entretiens se faisaient en distanciel.
La coordinatrice a répondu que c'était probablement lié au fait que c'est parfois plus pratique d'aborder certains sujets hors des heures de travail, notamment grâce à la possibilité de Visio, mais aussi grâce aux amplitudes horaires des rendez-vous à distance qui peuvent être effectués de 7h à 20h, alors que les rendez-vous en présentiel ont lieu de 9h à 17h.
Pour toute information, voici le lien où retrouver les prestations de Social Direct.

Point 2 : Bilan absentéisme 2024, et chiffres de janvier 2025

C'est Steeve Labade du pilotage social qui présente le bilan absentéisme 2024 et les chiffres de début 2025.
Pour 2024, en Aquitaine, le taux moyen d'absentéisme est de 7,67 %, et de 6,36 % à France Télévisions.
Pour information, en Aquitaine, il était de 8,33 % en 2023 ce qui fait une baisse de 0,66 %.
Steeve Labade indique que le taux a été en baisse régulière tout au long de l'année 2024, par contre, il indique également qu'il y a eu une augmentation de 30 % des absences de courte durée, et la direction a précisé que cela concerne le début de l'année, pendant le premier trimestre.
Les élus ont souligné que cette période correspond notamment à la mise en place du projet tempo, et à des changements dans l'organisation du travail, ainsi qu'au conflit social qu'il y a eu à cette époque.
Les élus ont demandé si, au-delà de la présentation des chiffres, de nouvelles actions allaient être mises en place.
Le directeur des ressources humaines a répondu que le plan d'action mis en place depuis 2022 se poursuit, et que si il y a des choses particulières à mettre en place, on peut en discuter.

Point 3 : Budget 2025

Ce point n'était pas à l'ordre du jour mais la direction a proposé de l'aborder, afin de tenir informé les élus de la notification budgétaire.
Le directeur régional a indiqué aux élus que la notification budgétaire est de 424,7 ETP pour la Nouvelle-Aquitaine, cela représente une baisse de 6,2 ETP par rapport à 2024.
En 2024, il y avait 430 ETP, cette baisse n'est pas négligeable.
Les élus ont interrogé la direction pour savoir comment, et sur quels postes seront faites les économies.
Le directeur régional a répondu « On doit être très vigilant sur l'activité ».
Il a expliqué que « quand on supprime un poste, on regarde là où ça aura le moins d'impact».
Les élus ont souligné le fait qu'il fallait être vigilant sur le report de charge de travail.
Le directeur régional a précisé : « je veux garder l'activité à Bordeaux », et il a également dit qu'il fallait respecter les cadrage budgétaire et rester ambitieux sur les contenus.

Point 4 : Projet Bureau d'information de proximité Bassin d'Arcachon

La direction de Nouvelle Aquitaine a présenté le projet de Bureau d'Information de Proximité à Arcachon en décembre dernier. Selon l'avis des RP d'Aquitaine, les élus CSE se sont déclarés favorables au projet. De même ils ont émis une réserve, due notamment à l'absence de réponse à la problématique du parking. RP et élus du CSE demandaient donc à être consultés une nouvelle fois sur le projet. C'est donc l'objet de ce point.
La Direction de Nouvelle Aquitaine a trouvé 2 emplacements de parking, à proximité des locaux. Le premier au 17 rue Molière, chez un particulier pour 1800 euros/an. Le second en sous-sol du parking du Palais des congrès pour 1056 euros/an. C'est évidemment sur le second que porte le choix, pour sa proximité d'une centaine de mètres avec les locaux choisis. Dans un premier temps, l'installation d'une douche a été acceptée par le syndic de copropriété, et les installations d'une climatisation et du contrôle d'accès ont également été récemment acceptées.
La nomination des journalistes (un rédacteur et un JRI) aura lieu le 1er juin, la direction est satisfaite des candidatures.
France Bleu ne fait plus partie de l'équation : il n'y aura pas de reporter de radio France dans les locaux du BIP d'Arcachon.

Point 5 : Organisation et conditions de travail

1) **Formation aux risques suite à l'AT grave d'un salarié de Dax :** Les CDD bénéficieront-ils de cette formation ?

Le directeur des ressources humaines a indiqué que dans un premier temps, il n'était pas prévu de former les CDD.
Il a également indiqué que beaucoup de formations avaient été réalisées, et que les CDI avaient été privilégiés. Il précise qu'il y a une réflexion concernant les OPV, les éclairagistes, et les autres PTA susceptibles de travailler sur le terrain.
Les élus ont souligné qu'il y avait une obligation renforcée de former les CDD par rapport aux permanents, et ont également demandé à la direction régionale de faire remonter cela au niveau du central, ou de l'université de France télévisions.

2) **Magazine du rugby :** plusieurs tournages ont eu lieu sans pause déjeuner avec qui plus est des retours sur site très tardifs. Pourquoi ce non-respect des règles légales ?

Le chef de centre a expliqué aux élus que les amplitudes horaires avaient été respectées, il a ajouté *"on est resté en dessous de 13 heures"*.
Il a précisé qu'aucun salarié n'était venu le solliciter concernant ce sujet.
Les élus ont souligné le fait que si ils ont fait remonter ces interrogations, c'est parce que les salariés leur ont demandé.

Le rédacteur en chef a précisé qu'il y avait des découchers systématiques, et que les pauses sur le planning peuvent parfois ne pas être identiques/correspondre à la feuille de service, en fonction du tournage, mais il précise également qu'il n'y a pas eu de retour à la rédactrice en chef de l'émission concernant ce sujet.

3) **Suppression du réalisateur sur l'émission NoA Pop :** pourquoi ?

Le directeur régional explique aux élus qu'il n'y a plus de réalisateur titulaire en Aquitaine, et qu'il y a des techniciens vidéo compétents.
Le chef de centre précise que ça leur fait plaisir.
Il précise également que les axes caméra sont presque toujours les mêmes.
Le chef de centre explique qu'il y a eu une réunion avec les OPV, et que les vidéos et les OPV vont préparer l'émission ensemble.
Le directeur de ressources humaines précise que c'est une émission qu'on ne découvre pas, et il précise également que la qualité de l'émission sera surveillée.
Les élus ont indiqué à la direction que la décision de supprimer le réalisateur sur cette émission ne leur semble pas appropriée, et ils ont également souhaité attirer l'attention de la direction sur les risques en matière de relations dégradées entre les différents salariés.
Le directeur régional a répondu « on sera attentif aux relations interpersonnelles ».
Il a également ajouté que ce n'est pas du direct et qu'il y a du montage après.
Les élus ont également demandé sur quelles émissions il y avait encore un réalisateur.
Le directeur a répondu sur NoA basket, et il a précisé que la présence d'un réalisateur est indispensable sur cette émission, car il y a de nombreux éléments à lancer comme des palettes, des Skype, des off, des invités, etc…
Les élus ont renouvelé leur inquiétude, et ont insisté sur le fait que la suppression de réalisateur sur NoA pop pourrait vraiment générer un risque psychosocial.
Le directeur régional a répondu : « on va être très très vigilant, le but c'est de continuer l'émission, et que ça se passe bien ».
Les élus seront très attentifs à cette situation.

4) **Émission spéciale Bétharram du 13 mars :** quel dispositif technique et humain est prévu ? La préparation programmée le matin de l'émission pour la scripte semble insuffisante et facteur de risque de stress. L'équipe de la locale de Pau n'y est pas associée, sauf un JRI planifié d'office pour un tournage sans en informer préalablement le rédacteur en chef.

Le rédacteur en chef nous informe qu'il n'a pas communiqué à propos de cette émission. "On a besoin de confidentialité, c'est un sujet sensible". L'émission a été déclenchée devant l'accélération de l'actualité et la mise en cause du premier ministre. "il faut protéger les journalistes qui travaillent sur l'émission".

5) **Plusieurs problèmes techniques sont survenus à la diffusion de la locale de Bayonne avec des journaux tronqués.** Au moins deux la semaine du 21 février. Quelles en sont les causes et les correctifs apportés ?

Le chef centre précise que le serveur a été changé depuis ces 2 incidents de diffusion. "On attend 2 nouveaux serveurs pour le mois d'avril et un nouveau RBOX"

6) **Une UCC sur la pratique de systèmes de stabilisation vidéo a été négociée et signée.** Or, les OPV d'Aquitaine n'en bénéficient pas alors qu'ils utilisent régulièrement le stabilisateur Ronin. Pourquoi ?

Le DRH répond que cette UCC ne fait pas partie de celles accessibles aux salariés du réseau. De plus, les accords UCC se terminent en fin d'année. Peut-être y aura-il une prorogation.

7) **Il semble que l'activité des CDD a diminué en ce début d'année, en particulier chez les techniciens.** Les salariés précaires doivent-ils s'attendre à moins de contrats cette année au sein de France 3 Aquitaine ?

L'entreprise est sommée de diminuer sa masse salariale (exprimée en ETP), la variable d'ajustement première c'est le recours à l'intermittence (et au CDD). Il est moindre depuis le début de l'année. L'arrivée des vacances va néanmoins ouvrir quelques contrats.

8) **L'activité du maquillage à Bordeaux va-t-il faire l'objet d'un appel d'offres ?** Les salariées bordelaises peuvent-elles être rassurées par les propos de M. Friedrich lors du CSE de février qui assure que partout où il y a une activité salariée, ou bien des CDD historiques, la sous-traitance du maquillage ne s'implantera pas ?

Le chef de centre de Bordeaux : " *tant que nous avons une maquilleuse en CDI, nous ferons appel aux maquilleuses en CDD(U)* ".

Point 6 : RH

Calendrier et organisation du PARSI 2025:
Le comité salaires d'Aquitaine a lieu le 10 avril, les mesures apparaîtront sur la paye de Juin.
La délégation Force Ouvrière sera composée d'Alexis Dumoulin et de Marianne Caussade.

Point 7 : Emploi

Un poste de Responsable de Suivi et de Conduite d'Antenne a été mis en consultation du 14 au 28 mars.
Un poste de vidéo est pourvu au 1er avril avec l'arrivée d'un collègue poitevin, bienvenue à Maxime !

Trois nouveaux alternants arrivent à la rentrée de septembre :
-Un Chargé d'édition numérique
-Un journaliste rédacteur reporteur numérique
-Un JRR

Prochaine réunion de l'instance aura lieu le 1er avril

D'ici là, **n'hésitez pas à nous joindre pour plus de précisions et d'éventuelles questions.**
Vos élus FO de proximité : **Hervé Morin & Alexis Dumoulin**